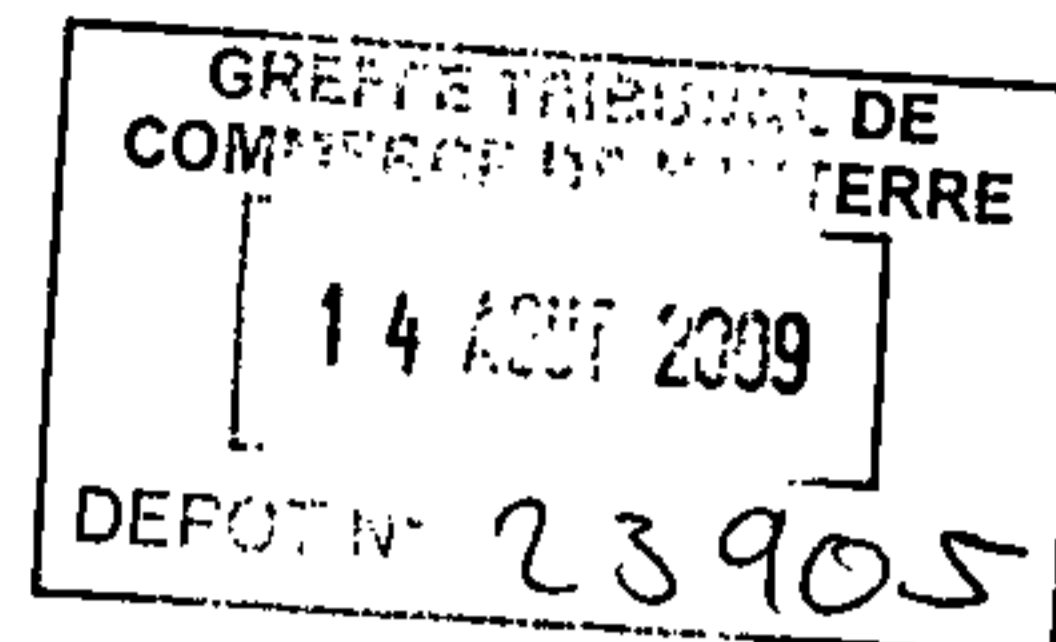


DTZ ASSET MANAGEMENT (FRANCE)
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 100.000 Euros
Siège social : 8 rue de l'Hôtel de Ville
92200 Neuilly sur Seine
RCS NANTERRE B 423 250 257



PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

DU 6 JUILLET 2009

L'an deux mille neuf,

Le six juillet,

A l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement des actionnaires de la Société convoquée ce jour.

Les membres du Conseil de Surveillance de la Société DTZ ASSET MANAGEMENT (FRANCE) se sont réunis, au siège social, sur convocation du Président.

Les membres du Conseil de Surveillance suivants sont présents et ont émargés le registre de présence :

- Monsieur Keith Stockdale, Président,
- Monsieur Michel Poupaud, Vice Président,
- Monsieur Philip Cook.

La réunion est présidée par Monsieur Keith Stockdale, Président du Conseil de Surveillance.

Le Président constate que le Conseil de Surveillance réunit la présence effective de plus de la moitié de ses membres et, en conséquence, peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour de la présente réunion :

- *Composition du conseil de surveillance,*
- *Démission et nomination en remplacement d'un membre du Directoire,*
- *Démission et nomination en remplacement du Président du Directoire,*
- *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,*
- *Questions diverses.*

Two handwritten signatures in black ink, one larger and more stylized than the other, located at the bottom right of the page.

1. Composition du Conseil de Surveillance.

Le Président prend la parole et souhaite la bienvenue à Monsieur Philip Cook, nouveau membre du Conseil de Surveillance. Il indique également que les modifications intervenues au sein du Conseil de Surveillance n'ont pas eu d'effet sur les fonctions occupées par Monsieur Michel Poupaud, vice-Président, ainsi que par lui-même, Président.

2. Démission et nomination en remplacement d'un membre du Directoire.

Le Conseil de Surveillance prend acte de la démission de Monsieur Philippe Leigniel de ses fonctions de membre du Directoire et décide de nommer en remplacement :

Monsieur Serkan Bektas
né le 9 août 1969 à Ankara,
domicilié c/o DTZ, 125 Old Broad Street London, EC2N 2BQ, United Kingdom,
de nationalité britannique

Afin d'homogénéiser la durée des fonctions des membres du Directoire, le Conseil de Surveillance décide de nommer Monsieur Serkan Bektas pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'au 22 juin 2011.

Le Directoire remercie Monsieur Philippe Leigniel pour l'exercice de ses fonctions et les services rendus à la Société.

3. Démission et nomination en remplacement du Président du Directoire.

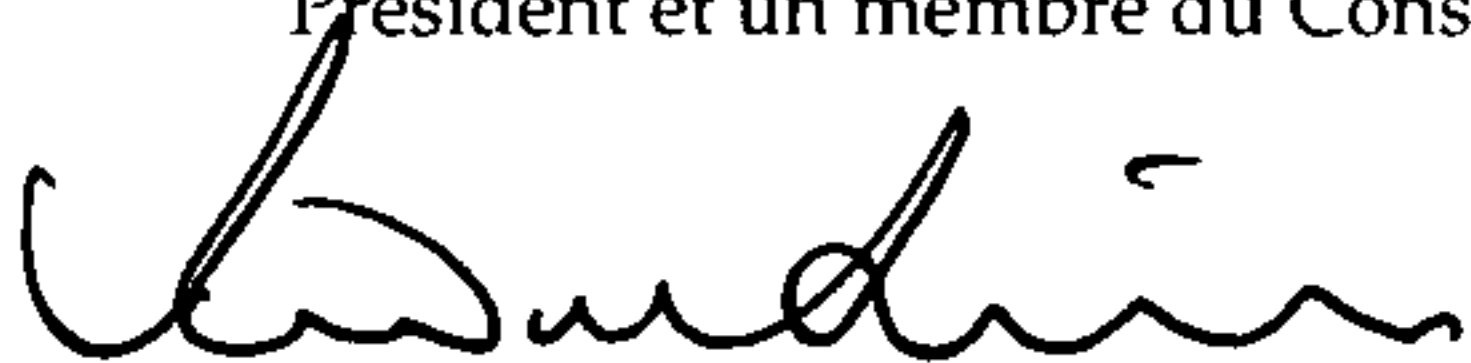
Le Conseil de Surveillance prend acte de la démission de Monsieur Philippe Leigniel de ses fonctions de Président du Directoire et décide de nommer en remplacement, en qualité de nouveau Président du Directoire Monsieur Serkan Bektas pour la durée restant à courir de son mandat, soit jusqu'au 22 juin 2011.

Le Directoire remercie Monsieur Philippe Leigniel pour l'exercice de ses fonctions et les services rendus à la Société.

4. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée et le présent procès-verbal a été signé par le Président et un membre du Conseil de Surveillance après lecture.



Le Président



Un membre

DTZ ASSET MANAGEMENT (FRANCE)
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 100.000 Euros
Siège social : 8 rue de l'Hôtel de Ville
92200 Neuilly sur Seine
RCS NANTERRE B 423 250 257

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE
EXTRAORDINAIRE LE 6 JUILLET 2009

L'an deux mille neuf,
Le six juillet,
A dix heures.

Les actionnaires de la société DTZ ASSET MANAGEMENT (FRANCE), société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 100.000 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation faite par le Directoire.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée, en entrant en séance, par chacun des actionnaires et des mandataires d'actionnaires représentés.

Monsieur Keith Stockdale préside la séance, en qualité de président du Conseil de Surveillance.

Monsieur Gérard Margiocchi, représentant de la société DTZ Holding, laquelle est le plus fort actionnaire présent et acceptant, remplit les fonctions de scrutateur unique.

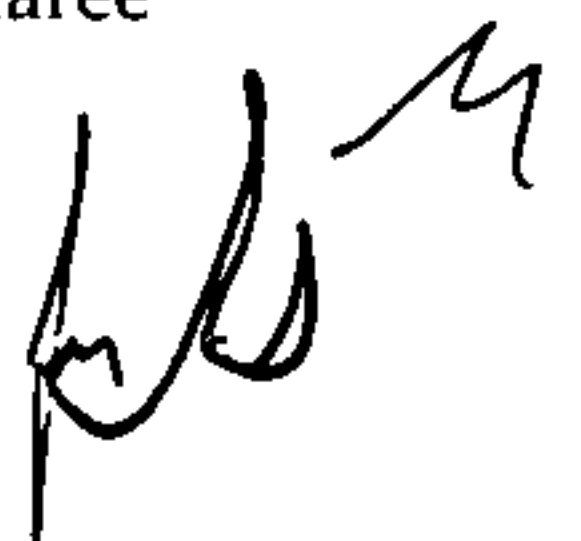
Monsieur Xavier Barreyat est désigné comme secrétaire du bureau.

La société Deloitte & Associés, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, dûment convoquée, est absente et excusée.

La Compagnie Française de Contrôle et d'Expertise Comptable, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, dûment convoquée, est absente et excusée.

Le bureau procède à la vérification de la feuille de présence ainsi qu'à la régularité des pouvoirs.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que l'Assemblée Générale, réunissant plus que le quorum requis par la loi, est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.



Le Président donne lecture de l'ordre du jour contenu dans les lettres de convocation :

- *Démission d'un membre du Conseil de Surveillance et nomination d'un membre du Conseil de Surveillance, en remplacement,*
- *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.*

Le Président informe les actionnaires qu'ils peuvent consulter les documents suivants sur le bureau de l'Assemblée Générale :

- *un exemplaire de la lettre de convocation adressée aux actionnaires, ainsi qu'aux Commissaires aux Comptes,*
- *la feuille de présence à l'Assemblée Générale, les pouvoirs des actionnaires représentés,*
- *la liste des actionnaires,*
- *le texte des résolutions proposées,*
- *et plus généralement, les documents sur lesquels a porté le droit d'information des actionnaires tel que défini par les articles L. 225-115, L. 225-116, R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce.*

L'Assemblée Générale lui donne acte de cette déclaration. Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix, les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires, prend acte de la démission de Cristina Scapparino de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance et décide de nommer en remplacement, en qualité de nouveau membre du Conseil de Surveillance :

Monsieur Philip COOK, c/o DTZ, 125 Old Broad Street London, EC2N 2BQ, United Kingdom,

pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2014.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités.

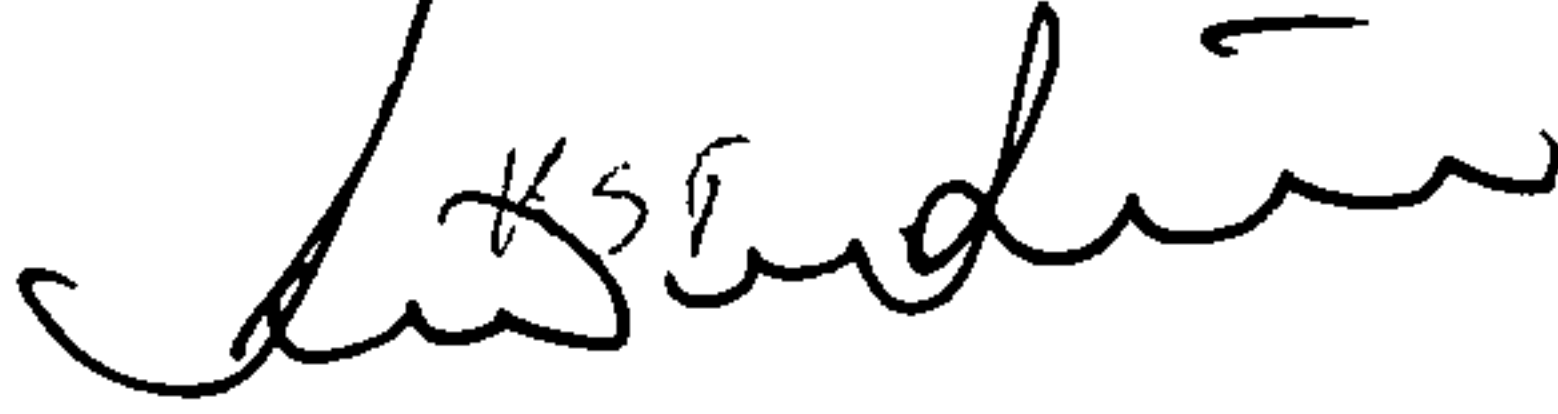
CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

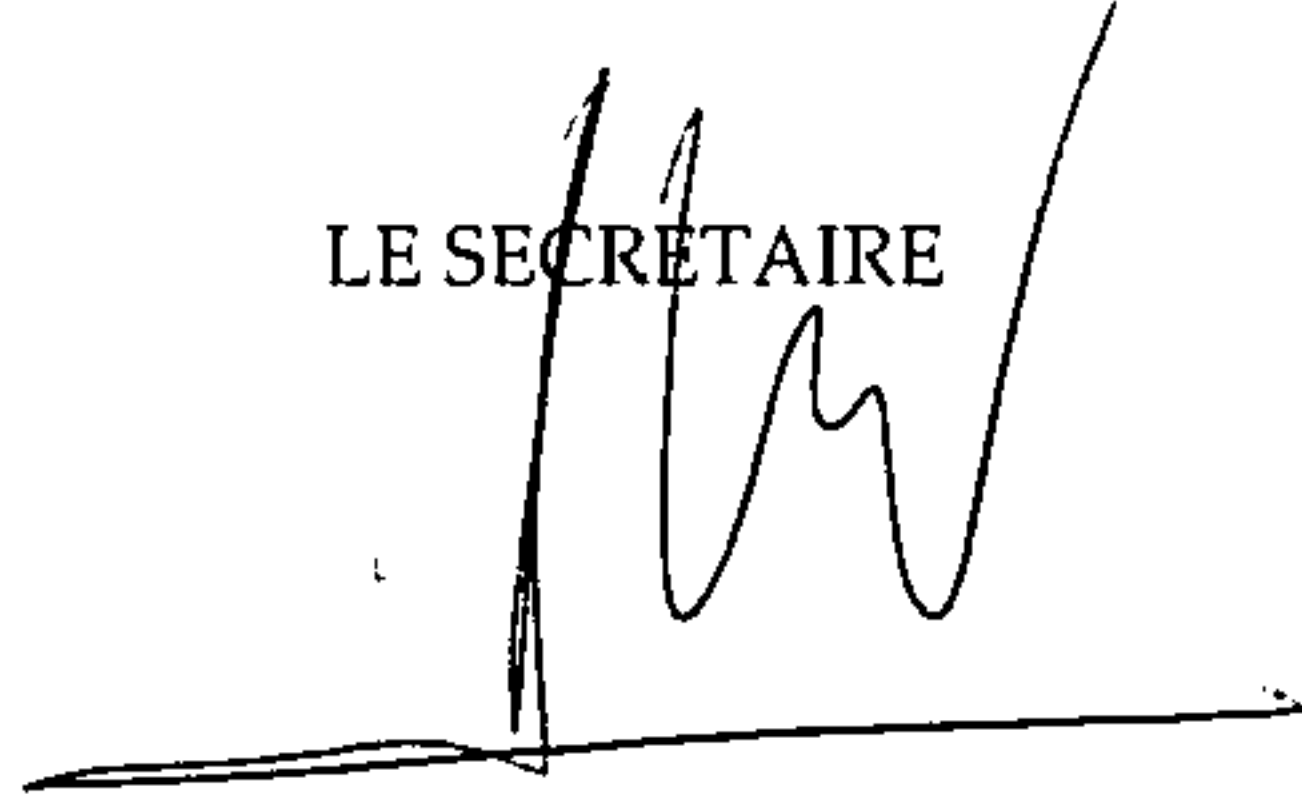


De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

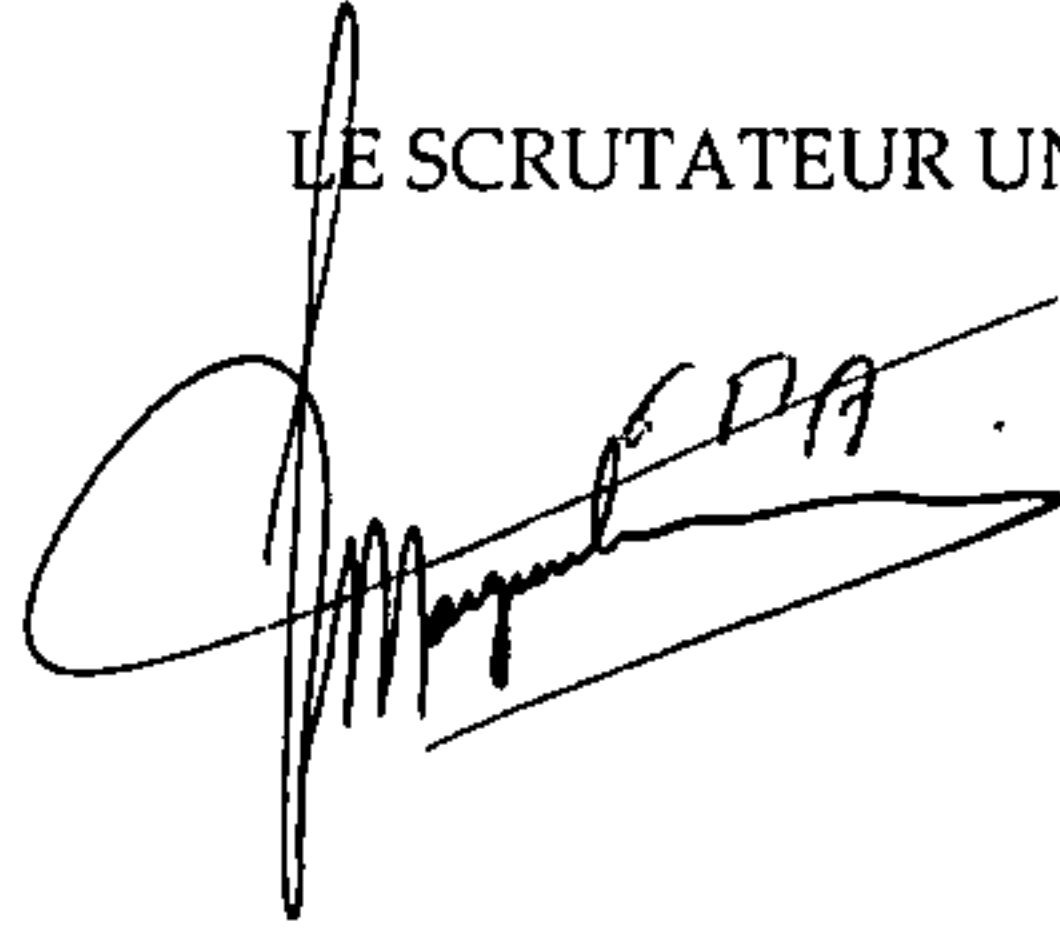
LE PRESIDENT

A handwritten signature in cursive script, appearing to be 'K. S. F. ...', written over a horizontal line.

LE SECRÉTAIRE

A handwritten signature in cursive script, appearing to be 'W.', written over a horizontal line.

LE SCRUTATEUR UNIQUE

A handwritten signature in cursive script, appearing to be 'M. ...', written over a horizontal line.